



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

BILAN 2021 - 2027

Direction de la prévention et gestion des déchets

32 route de Beausoleil 79500 Melle

preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

05 49 27 56 79

Édito du Vice – Président



Étienne Fouché

Le PLPDMA 2021 / 2027, élaboré et mis en œuvre par les élus d'un même mandat, est un projet structurant regroupant toutes les activités de la direction de la prévention et gestion des déchets autour d'objectifs communs.

En 2021, la communauté de communes Mellois en Poitou, créée en 2017, est encore en plein développement. Après différents niveaux de concertation, 45 actions ont été validées le PLPDMA voté.

Le contexte de ces dernières années a nécessité l'évolution du programme initial :

- En 2023, une priorisation a été réalisée afin d'accélérer la mise en œuvre des actions les plus efficaces sur le court et moyen terme et reporter les moins impactantes.
- En 2024, des actions sont ajoutées dans le cadre de la validation du plan d'actions pour la généralisation du tri à la source des biodéchets.
- En 2025, c'est le dispositif de réemploi et réparation qui vient enrichir le PLPDMA.

Ces adaptations étaient nécessaires et ont été accompagnées par la transformation de la direction : de la gestion des déchets à la gestion des ressources.

Les facteurs de réussite



De nombreux acteurs ont participé et ont contribué pleinement à la concrétisation des projets. Des objectifs ont été atteints, d'autres non. La baisse de la production des déchets et l'augmentation de la valorisation sont encore possibles.

Il est donc nécessaire, d'élaborer un nouveau PLPDMA 2027/2033 avec comme première étape la réalisation du bilan du PLPDMA 2021/2027. Celui-ci doit permettre d'identifier les actions efficaces à renouveler, celles à optimiser et celles à créer.

SOMMAIRE

Mellois en Poitou	p. 4
La prévention et gestion des déchets	p. 5-6
Le PLPDMA 2021-2027	
Présentation	p. 7
Les objectifs	p. 8
Les faits marquants	p. 9
Les moyens humains	p. 10
Le bilan et sa légende	p. 11
Bilan par axe et par fiche action	
Axe 1 - Communication	p. 12-19
Axe 2 - Eco-exemplarité	p. 20-27
Axe 3 - Biodéchets	p. 28-34
Axe 4 - Gaspillage alimentaire	p. 35-38
Axe 5 - Éducation	p. 39-43
Axe 6 - Professionnels	p. 44-47
Axe 7 - 3R	p. 48-52
Axe 8 - Observation / évaluation	p. 54-57
Axe 9 - Collecte et traitement	p. 58-62
Axe 10 - Instruments économiques	p. 63-67
Actions ajoutées après l'adoption du PLPDMA	p. 68-76
Résultats chiffrés des déchets produits en fonction des objectifs	p. 77

La prévention et gestion des déchets

Les enjeux de la politique déchets

Réglementaires



Conditions de travail des agents (hygiène et sécurité),



Objectifs de réduction des déchets et de valorisation



Normes de fonctionnement des installations et notamment les ICPE (déchèteries, ISDI)



Procédés de collecte, de transport et de traitement des déchets.

Financiers



Budget contraint en fonction des déchets produits (quantités et types)



Augmentation conséquente de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (24€/T en 2019 à 65 €/T en 2025)



Augmentation des coûts ces dernières années.



Investissements importants nécessaires.

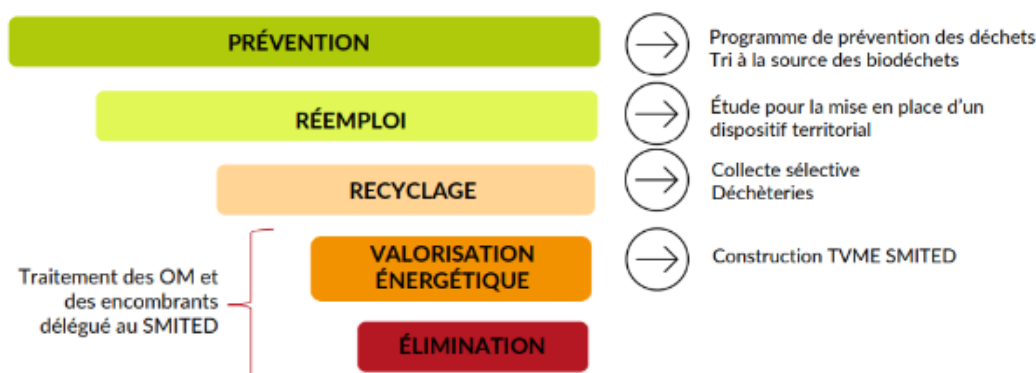
→ Absorber ces augmentations en produisant moins de déchets.

Environnementaux

Préservation des ressources naturelles : tous les déchets qui ne sont pas produits sont autant de ressources économisées et de déchets en moins à traiter.

Collecte sélective des déchets ménagers et des filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) pour les valoriser.

Les compétences



Collecte des papiers, verre, cartons en PAV.



Collecte des OM et emballages en bacs collectifs avec certains centres-bourg équipés de conteneurs enterrés.



Collecte des biodéchets dans certains centres-bourgs denses équipés de PAV.



7 centres de valorisation

La prévention et gestion des déchets

Une mutation nécessaire

L'évolution des modes de vie et de consommation a donné lieu à un doublement des quantités de déchets générés par les ménages en 40 ans.

Il devenait nécessaire d'engager des actions structurantes pour faire évoluer les comportements de tous et permettre de préserver les ressources naturelles et de réduire les impacts environnementaux à chaque étape du cycle de vie des produits.

La gestion des déchets ne se résume plus à leur collecte ou à leur élimination. Elle repose désormais sur une **logique de valorisation** : transformer les déchets en ressources, limiter l'usage de l'enfouissement ou de l'incinération, et intégrer pleinement les principes de l'économie circulaire. Cette démarche implique des choix organisationnels, techniques et comportementaux structurants.

Une organisation en fonction des objectifs



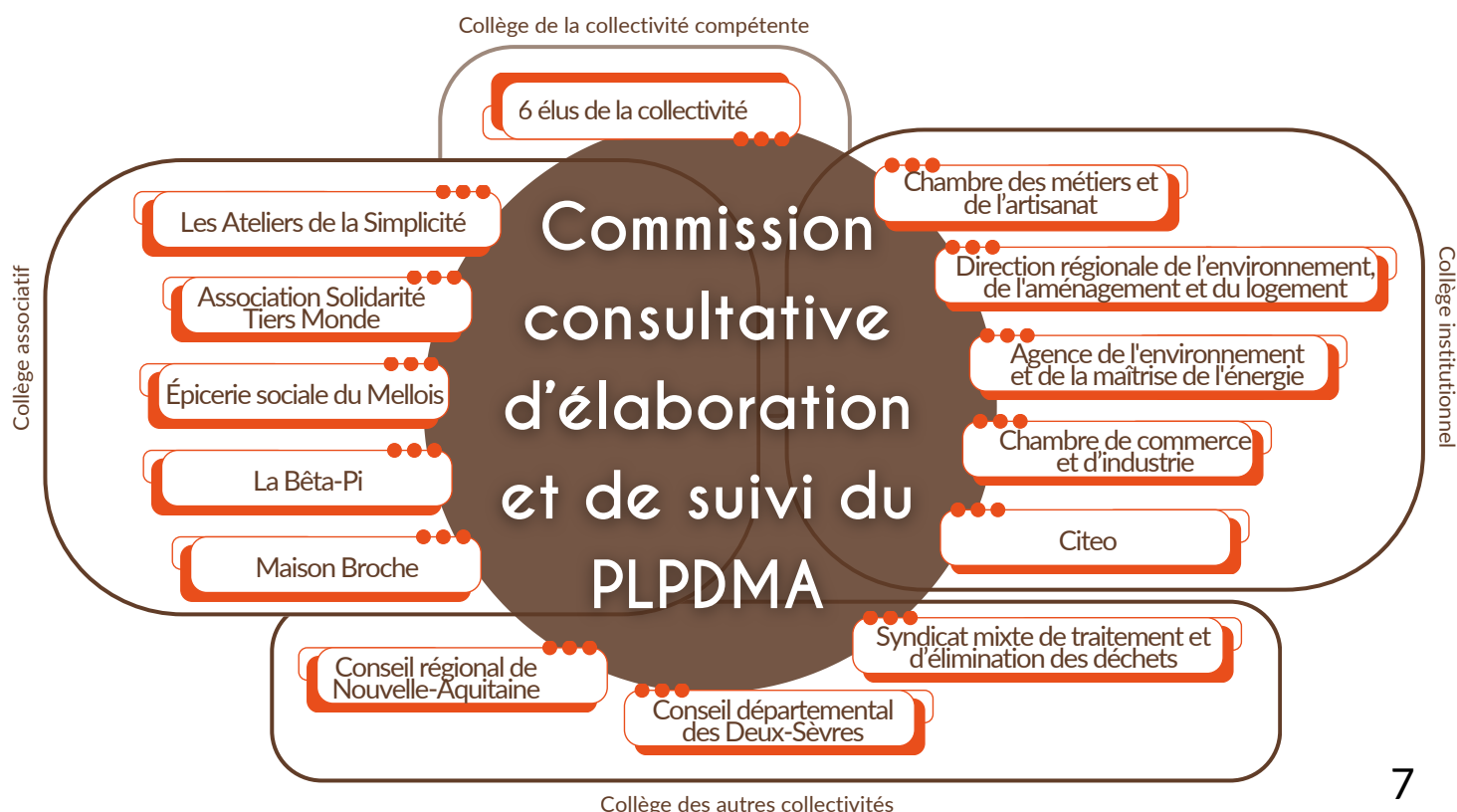
L'élaboration du PLPDMA

Le conseil communautaire a approuvé, lors de sa séance du 22 octobre 2018, le principe de mise en place du PLPDMA sur le territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Sur proposition de la commission environnement, les élus ont approuvé lors du conseil communautaire du 14 octobre 2019 la composition de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA et ont adopté le processus d'élaboration de celui-ci.



La CCES s'est réunie chaque année pour le bilan annuel (présentation des actions effectuées, indicateurs et actions prévues) et la présentation des actions à venir.



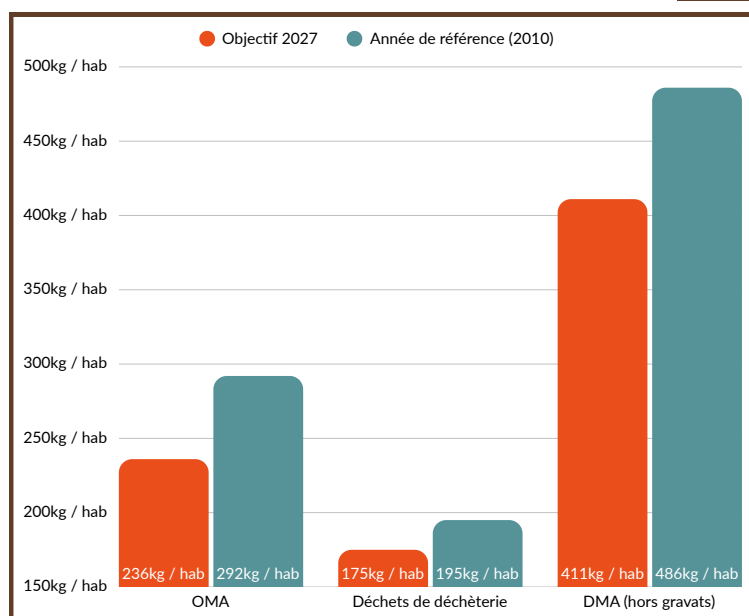
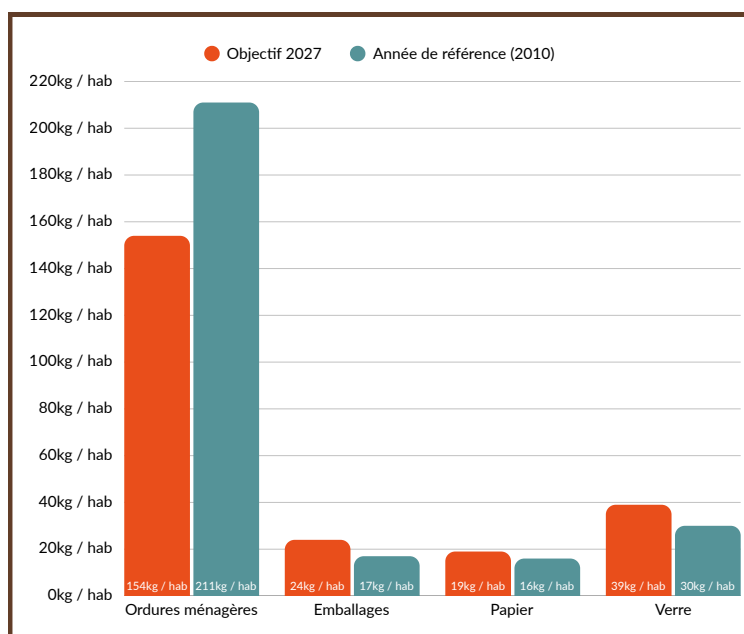
Les objectifs

Les objectifs fixés par la réglementation

- Réduction de 15% des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030 fixée par la loi Anti-Gaspillage et pour l'Economie Circulaire.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024 :
 - - 25 % des déchets verts en 2025 et -30 % en 2031
 - - 37 % des biodéchets en 2025 et 53 % en 2031
- Stabilisation, puis réduction de la production de déchets d'activités économiques (DAE).

Les objectifs fixés par la CCMP à l'élaboration du PLPDMA

Objectifs tonnages 2027 (ordures ménagères, emballages, papier, verre) par rapport à l'année de référence (2010)



Objectifs tonnages 2027 (ordures ménagères et assimilés, déchets ménagers et assimilés, déchets de déchèterie) par rapport à l'année de référence (2019)

Les faits marquants



Les moyens humains



Les partenaires associatifs

- | | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Associations de pré-collecte papier | Boîte à Utiles | Épicerie Sociale du Mellois |
| Association Solidarité Tiers Monde | Cavale | Graine de Cuisine |
| Ateliers de la Simplicité | Centre Socio-Culturel du Mellois | Hope 79 pour les animaux |
| Bêta-Pi | Ecemer | L'R du Temps |
| Bidouilles et Informatique | Emmaüs Prahecq | Vents d'équinoxe |

Les entreprises partenaires

- Solstisse Compostage
- Aldo Custom

Structures signataires de la charte de partenariat pour la réduction et valorisation des déchets

- 29 établissements scolaires
- 90 entreprises
- 1 association

Le bilan et sa légende

Les données des indicateurs et budgets affichés dans ce bilan s'arrêtent au 30 avril 2026, en raison de la publication du document avant la réalisation du diagnostic en juin 2026.

En raison du contexte et des enjeux évoluant en matière de déchets, une re-priorisation des actions et la création de nouvelles actions ont été réalisées en 2023 selon les critères suivants :

- Efficacité pour la diminution des OM, végétaux et encombrants
- Efficience en considération des moyens
- Visibilité des résultats obtenus

Pictogramme	Légende
	Actions retirées du programme à partir de 2023 ou reportées
	Actions ajoutées
	Objectifs de l'action
	Public ciblé
	Gisement ciblé

Bilan

par fiche action

Axe 1 - Communication

Ensemble, réduisons nos déchets

Action 1 - APPROPRIATION DES ENJEUX PAR LES ÉLUS

Action 2 - DONNER UNE IMAGE ACCESSIBLE AU PLPDMA

Action 3 - COMMUNES AU CENTRE DE LA COMMUNICATION

Action 4 - MOBILISER LES PARTENAIRES

Action 5 - COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Action 6 - VALORISER LES POINTS TRI ET LES BACS

Éléments à retenir

- Difficulté de mobilisation des communes déjà mobilisées dans beaucoup de réunions.
- Le + d'aller à la rencontre de, directement chez les ménages pour échanger avec eux.
- Présence de l'équipe dans de nombreux espaces de sensibilisation et demandes croissantes en intervention.
- Des outils renouvelés pour plus de modernité et diversité des publics.

Axe 1 - Action 1

APPROPRIATION DES ENJEUX PAR LES ÉLUS



Sensibiliser les élus à la prévention des déchets.
Identifier la prévention des déchets comme prioritaire en termes de politique publique environnementale.



DMA



Conseillers communautaires
Conseillers municipaux

Budget total : 250 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Présentation en conseils communautaires / conférence des maires						
Présentations en conseils municipaux						
Distribution document de présentation (guides du PLPDMA)						
Point d'étapes de mise en œuvre en réunion de VP						
Participation des élus aux groupes de travail						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Livret de présentation du PLPDMA

13

Axe 1 - Action 2

DONNER UNE IMAGE ACCESSIBLE AU PLPDMA



Donner une identité visuelle au PLPDMA pour le rendre accessible, faciliter son identification et ainsi optimiser la communication pour son appropriation par tous.



DMA



Élus
Agents
Usagers
Professionnels
Partenaires

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Détermination d'une charte graphique						
Création d'un nom, slogan, d'un logo, identification propre par thématique en cohérence avec l'ensemble.						



- Envoi d'un document de présentation à la population.

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Axe communication : **Ensemble, réduisons nos déchets**

Axe éco-exemplarité : **La collectivité s'engage**

Axe biodéchets : **Nos biodéchets sont une ressource**

Axe gaspillage alimentaire : **Gaspillons moins, mangeons mieux**

Axe éducation : **Transmettons les bons gestes**

Axe professionnels : **Tous acteurs, tous responsables**

Axe 3R : **Prolonger la durée de vie de nos objets**

Création de titres évocateurs pour chaque axe et association d'une couleur



Estampille du PLPDMA

Axe 1 – Action 3

COMMUNES AU CENTRE DE LA COMMUNICATION



Mettre au centre de la communication les différentes communes du territoire.



Conseillers municipaux
Élus référents déchets
Agents communaux

Budget total : 585 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Participation des élus et agents communaux aux groupes de travail						
Formation des agents / élus communaux aux thématiques						
Organisation de visites						
Outils de communication distribués aux communes						



- Newsletter
- La création d'une newsletter n'a pas été prioritaire en raison de son impact faible.

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Signalétique proposée dans le cadre du groupe de travail sur la gestion des déchets de salles des fêtes



Visite du centre de tri 2025

Axe 1 - Action 4

MOBILISER LES PARTENAIRES



DMA



Usagers
Associations
Professionnels



Intégrer l'ensemble des acteurs à la mise en oeuvre du PLDMA.
Créer des partenariats.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Participation d'associations, entreprises et usagers aux groupes de travail						
Partenariats						
Communiquer sur les partenariats						



• Newsletter

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Axe 1 - Action 5

COMMUNICATION DE PROXIMITÉ



Usagers



Centrer la communication sur l'intervention directe auprès de la population et des différents acteurs identifiés.

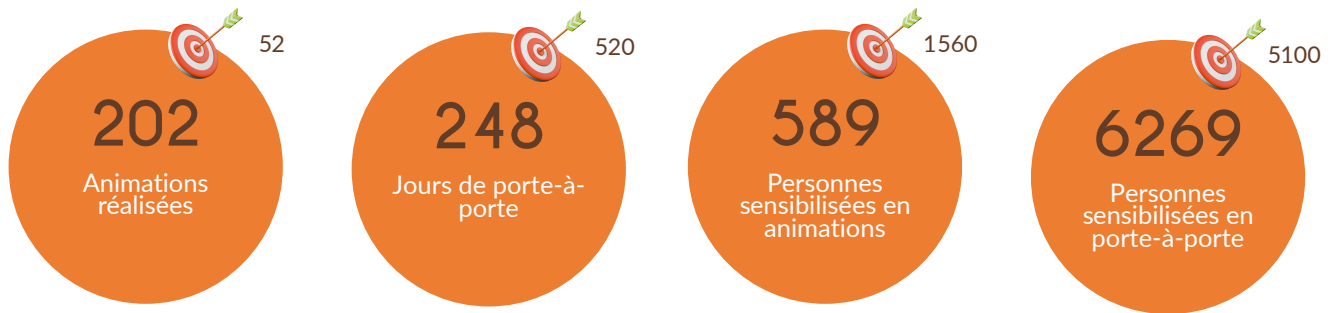
Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Sensibilisation en porte à porte						
Animations						



- Proposition d'un catalogue d'animations aux communes et associations
- En raison d'une pérennisation tardive de l'équipe d'animation, cette étape n'a pas été priorisée.

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Outils d'animation			340	360	10 160	130
Guide du tri	470	700	500	80	90	
Étiquette stop-pub			120			
TOTAL	12 950					
SUBVENTIONS  NOUVELLE-AQUITAINE					8 750	

Indicateurs et objectifs 2021-2026



MémO-tri distribué lors des sensibilisations en porte-à-porte



Axe 1 - Action 6

VALORISER LES POINTS TRI ET LES BACS



Déchets sauvages
OMA



Usagers



Augmenter le taux de valorisation des OMA.
Diminuer les dépôts de déchets sauvages et actes d'incivilités aux abords des points d'apports volontaires et des bacs.

Budget total : 585 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Lancement de l'appel à projet						
Sélection des projets						
Réalisation des projets						
Communication sur les réalisations						



- Création d'une communication spécifique pour les bacs et PAV (QRcode)

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Réalisations des élèves du lycée Bujault



Inauguration des PAV valorisés par les élèves de l'école de Verrines-sous-Celles

Bilan

par fiche action

Axe 2 - Éco-exemplarité

La collectivité s'engage

Action 1 - INFORMER, DONNER DU SENS ET FORMER

Action 2 - MOINS JETER, MIEUX TRIER

Action 3 - ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÉCORESPONSABLES

Action 4 - DÉVELOPPER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS
COMMUNAUTAIRES

Action 5 - ENGAGER

Action 6 - MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET MATÉRIELS AVEC LES
COMMUNES

Action 7 - INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES ACHATS PUBLICS

Éléments à retenir

- Actions déployées majoritairement sur la Communauté de communes.
- Difficultés à mobiliser certaines directions fautes de moyens pour travailler sur notamment la gestion différenciée des espaces verts et la charte des achats eco-responsables.
- A travailler la partie sur les services communaux.

Axe 2 - Action 1

INFORMER, DONNER DU SENS ET FORMER



DMA



Agents de la communauté de communes



Sensibiliser les agents de la communauté de communes au PLPDMA et à ses actions.
Former les agents aux différentes thématiques.

Budget total : 1 300 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Présentation aux directeurs en CODIR						
Présentations en réunions encadrants						
Envoi à l'ensemble des agents de document d'information sur le PLPDMA						
Mise en place d'une newsletter						
Mise en place d'ateliers						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Infolettres à destination des agents de la communauté de communes



Axe 2 - Action 2

MOINS JETER, MIEUX TRIER



OMA



Agents
Elus



Diminuer la production de déchets des ordures ménagères et assimilées sur le lieu du travail et augmenter leur taux de valorisation.

Budget total : 5 060 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Harmonisation du tri sur l'ensemble des sites réalisation un diagnostic						
Réunions dans les directions pour améliorer le tri						
Collecte de fournitures usagées						
Mise en place du compostage						
Dématérialiser les documents						



- Sensibiliser les élus et agents au zéro déchet papier
- Inciter l'achat de produits réutilisables - flécher les produits
- Former les agents à l'utilisation optimale du matériel

Indicateurs et objectifs 2021-2026



80 gourdes distribuées aux agents de terrain pour remplacer les bouteilles jetables



Axe 2 - Action 3

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA CCMP ÉCORESPONSABLES



Limiter les déchets générés durant les événements organisés par la communauté de communes : animations, réunions, séminaires.



OMA



Agents
Directions
Usagers

Budget total : 470 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Créer un kit événementiel						
Accompagner les directions organisatrices d'un événement						
Animations						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Communication pour l'accompagnement des événements



Gobelet réutilisable pour événements

Fiche de réservation de matériel pour les événements

Axe 2 - Action 4

DÉVELOPPER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES



Baïsser les apports de déchets verts en déchèterie des services espaces verts de la communauté de communes.



Déchets
verts



Agents des espaces
verts
Usagers
Communes

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Broyage des déchets verts						
Groupes de travail sur la gestion différenciée						
Formation des agents						
Identifier les communes pratiquant la gestion différenciée						
Informar sur les bonnes pratiques						



- Création d'un plan de gestion différenciée :

Un groupe de travail avec des agents municipaux et des visites de sites ont permis le partage de connaissances et de pratiques.

La gestion des espaces verts a été transférée à la Direction des services techniques depuis que cette compétence n'est plus rattachée à la DPGD (2021). Depuis la mise en œuvre du plan d'actions par la Direction des services techniques, le service espaces verts utilise davantage le broyeur.

Axe 2 - Action 5

ENGAGER



DMA



Agents
Directions



Rendre acteur l'ensemble des agents de la communauté dans la réduction des déchets générés par la collectivité.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupes de travail						



- Création d'une charte d'éco-exemplarité
- Transmission aux agents

En mai 2022, un groupe de travail a été mené avec les agents de la communauté de communes pour coconstruire le contenu de la charte. L'action n'a pas été poursuivie.

Axe 2 - Action 6

MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET MATÉRIELS AVEC LES COMMUNES



Limitier les investissements dans du matériel agissant pour la prévention pour en mutualiser leur utilisation.
Mutualiser les savoir-faire pour développer les bonnes pratiques.



DMA



Directions
Communes
Direction service juridique

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Mettre en place des conventions de partenariat						
Broyeurs thermiques et électriques (mise à disposition des communes et formation des agents municipaux des espaces verts à son utilisation par la DPGD)						
Désherbeur thermique (mise à disposition par la Direction des services techniques).						
Recenser les moyens mutualisables						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Axe 2 - Action 7

INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES ACHATS PUBLICS



DMA



Agents en charge des marchés publics
Service marchés
Élus



Augmenter le nombre de critères environnementaux dans les achats de la communauté de communes.
Avoir une stratégie d'achat public éco-responsable.
Limiter les déchets de la collectivité et de ses activités.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Mise en place de formations destinées aux agents sur les critères environnementaux						
Participer aux réseaux sur la commande publique responsable						
Réalisation d'un catalogue des critères environnementaux						



- Communiquer sur les enjeux
- Travail non engagé par la direction compétente pour défaut de moyens.

Indicateurs et objectifs 2021-2026



La collectivité a adhéré à 3AR en 2025.

Bilan

par fiche action

Axe 3 – Biodéchets

Nos biodéchets sont une ressource

Action 1 - DÉVELOPPER L'ACTION DE BROyage DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Action 2 - FACILITER LE COMPOSTAGE

Action 3 - DÉCHÈTERIES LIEUX DE COMMUNICATION ET D'ÉCHANGES

Action 4 - JARDINAGE AU NATUREL

Éléments à retenir

- Les actions sur le broyage remportent peu de succès.
- Le nouveau plan d'actions pour la généralisation du tri à la source des biodéchets a développé le nombre d'actions prévu sur cet axe notamment sur la partie "faciliter le compostage" (cf. partie sur les actions ajoutées)
- Peu de réalisation d'actions autour du jardinage au naturel
- Plan Zéro déchet vert des communes en cours.

Axe 3 - Action 1

DÉVELOPPER L'ACTION DE BROYAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Déchets verts



Usagers
Communes



Baïsser les apports de déchets verts en déchèteries.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Redéfinir les modalités de location des broyeurs						
Former à l'utilisation des broyeurs et créer une notice d'utilisation						
Communiquer sur les broyeurs auprès des communes et des usagers						
Organiser des journées broyat avec les communes						
Réaliser des animations sur le broyage et le paillage						



- Créer des partenariats avec les communes: réalisé partiellement.

En 2022 : journées de démonstration et de sensibilisation sur place communale. Peu de personnes présentes lors de ces journées, donc action non reconduite. Peu de mairies ont utilisé le broyeur mis à disposition, malgré des relances annuelles.



- Aide à l'achat de broyeurs (voir Action supplémentaire 2)
- Broyage à domicile (voir action supplémentaire 3)

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Achat broyeurs		27 230	30 900			
TOTAL	58 130					

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Communication pour le broyage de végétaux en déchèterie



Axe 3 - Action 2

FACILITER LE COMPOSTAGE



Limiter la fraction fermentescible dans les ordures ménagères résiduelles.
Diminuer les apports de déchets verts en déchèteries.



Déchets
fermentescibles
Déchets verts



Usagers
Agents
Elus
Scolaires

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Redéfinir les modalités de distribution des composteurs						
Distribuer des composteurs à moindre cout ou gratuitement						
Journée distribution dans les communes						
Réaliser un diagnostic de territoire compostage partagé						
Communiquer sur la distribution de composteurs						
Former des référents, guides et maître composteur						
Participer à l'évènement national Tous au compost						
Accompagner la mise en place de compostage partagé						
Participer au réseau compost citoyen						



- Collecte des biodéchets
 - Compostage en établissement
 - Gratuité des composteurs
- (voir Action supplémentaire 8)

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Achat composteurs et bio-seaux		26 760		156 170	216 680	
Formation				5 790		
Adhésion réseau compost citoyen				500	500	500
Communication	320	360		370	2 320	
Animations	180	440				
Prestation sites de compostage partagé				1 630		
TOTAL	412 530					
SUBVENTIONS				25 578	28 125	109 000



PAV biodéchets de Chef-Boutonne



Distribution de composteurs à Aigondigné



Site de compostage de quartier à La-Mothe-Saint-Héray

Axe 3 - Action 3

DÉCHÈTERIES LIEUX DE COMMUNICATION ET D'ÉCHANGES



DMA



Usagers
Gardiens de
déchèterie
Agents
Communes



Utiliser les centres de valorisation pour qu'ils deviennent un lieu de communication et d'échanges sur la gestion de proximité des biodéchets.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Donner des outils de communication aux agents de valorisation						
Journées de démonstration						



- Former les agents de valorisation
- Exposition

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Axe 3 - Action 4

JARDINAGE AU NATUREL



Baisser l'apport des déchets verts en déchèterie.
Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.



Déchets verts
DMS



Usagers
Communes
Agents

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Accompagner les structures/associations sur un projet de jardin au naturel partagé						
Ateliers sur le jardinage au naturel						
Organiser des visites de site existant						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Bilan

par fiche action

Axe 4 - Gaspillage alimentaire

Gaspillons moins, mangeons mieux

Action 1 - MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Action 2 - SENSIBILISER LA POPULATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Action 3 - FAMILLE 0 DÉCHET ALIMENTAIRE

Éléments à retenir

- Les actions d'accompagnement collectifs sont les plus efficaces.
- Le défi Zéro déchet alimentaire aurait dû être un défi plus global sur le zéro déchet pour attirer plus de publics.
- Les écoles de Mellois en Poitou accompagnées et sensibilisées.
- Adhésion de la collectivité au CREPAQ sur le gaspillage alimentaire.
- Volonté de mise en place d'un frigo solidaire mais pas de moyens financiers dédiés.

Axe 4 - Action 1

MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



Limitier le gaspillage alimentaire en restauration collective.



Fraction fermentescible OM



Agents de restauration collective
Usagers

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail pour définition de l'accompagnement et de ses modalités						
Diagnostic / plan d'actions / sensibilisation / suivi						
Communication sur l'accompagnement (réalisée par la direction de l'éducation)						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



N.B. : Cette action a été menée directement par la Direction de l'Éducation qui a sensibilisé l'ensemble de son personnel. La Direction de la Prévention et Gestion des déchets est ainsi intervenue dans le cadre du PLPDMA.

Axe 4 - Action 2

SENSIBILISER LA POPULATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Réduire la part des déchets alimentaires dans la poubelle des ordures ménagères.
Développer la sensibilisation de la population à la lutte contre le gaspillage alimentaire.



Fraction
fermentescible OM



Usagers

Budget total : 190 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Création d'outils de communication						
Ateliers anti-gaspi						



- Création d'une plateforme interactive
- Journées anti-gaspi

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Décor de cuisine pour stand (subventionné par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'axe n°1 - action 5)



Disco-soupe à Saint-Léger-de-la-Martinière
23 novembre 2023



Disco-soupe à Saint-Léger-de-la-Martinière
23 novembre 2023

Axe 4 - Action 3

FAMILLE 0 DÉCHET ALIMENTAIRE



Former des citoyens relais sur le gaspillage alimentaire.
Communiquer sur les bonnes pratiques.



OMR



Usagers

Budget total : 130 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Répertorier les familles potentielles						
Réunion de lancement / cf de presse						
Accompagnement des familles						
Communiquer sur les pratiques et résultats						



L'action n'a pas été reconduite les années suivantes car elle n'a pas été priorisée par les élus et la direction en raison des résultats de la première session.

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Affiche de recrutement des familles



Livret de recettes anti-gaspillage

Bilan

par fiche action

Axe 5 - ÉDUCATION

Transmettons les bons gestes

Action 1 - INFORMER ET DONNER DU SENS

Action 2 - MOBILISER LES PARTENAIRES

Action 3 - BAISSER LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES LIEUX D'ACCUEIL
DES ENFANTS ET AUGMENTER LEUR VALORISATION

Action 4 - ENGAGER

Éléments à retenir

- Limiter les actions et les choisir plus efficaces, pour un changement de comportement à moyen et long terme.
- De nombreux enfants ont été sensibilisés par les partenaires et la CCMP.
- Difficulté dans les établissements scolaires à mettre en place le tri des déchets malgré l'accompagnement et les contenants fournis. N'étant pas inscrit dans les missions et faute de moyens pour apporter parfois au PAV, certaines écoles ne trient pas.
- Peu de dynamique entre les écoles.

Axe 5 - Action 1

INFORMER ET DONNER DU SENS



Harmoniser la sensibilisation de tous les acteurs sur tous les temps avec l'enfant.
Réaliser une action transversale.



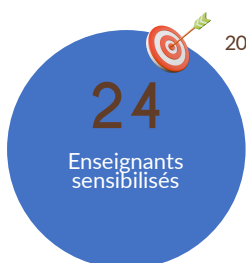
DMA



Enfants
Enseignants
Agents communaux et
communautaires

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Identifier les différents temps/cibles par structure partenaire et leur référent						
Former les agents						
Création d'outils (kit animation...)						
Ateliers						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Animation au collège du Pinier
15 avril 2025



Animation lors d'une collecte de
déchets à l'école du Grand Cèdre
10 avril 2024



Animation au collège Antoine
de Saint Exupéry
26 mai 2023

Axe 5 - Action 2

MOBILISER LES PARTENAIRES



Utiliser les compétences pour créer une information pertinente et diffusée dans un maximum de structures.



DMA



Associations
Agents communaux

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Identification des acteurs potentiels						
Groupe de travail						
Définition du champ d'intervention et de son contenu						
Mise en place de partenariats						
Mise en œuvre des actions						

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations			10804,9	10995,43	9503,22	
TOTAL	31 303,55					

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Axe 5 - Action 3

BAISSER LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES LIEUX D'ACCUEIL DES ENFANTS ET AUGMENTER LEUR VALORISATION



Diminuer la production de déchets des ordures ménagères et assimilées sur les différents lieux d'accueil de l'enfant et augmenter leur taux de valorisation.



OMA



Enfants
Enseignants
Agents communaux
Agents communautaires

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Répertorier les écoles et leurs modalités de gestion des déchets						
Proposer l'accompagnement aux lieux ciblés						
Diagnostic/plan d'actions/suivi/communication						
Mise en place de conventions pour la pré-collecte papier						



- Inciter l'achat de produits réutilisables – flécher les produits
- Création de partenariats pour la bourse au partage de mobiliers



Achat de caisses jaunes pour faciliter le tri des emballages dans les écoles



Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Subventions pré-collecte papier	10530	10470	9880	10850	11450	
Achat caisses jaunes				1230		
TOTAL	54 410					

Indicateurs et objectifs 2021-2026

100%

Écoles équipées pour le tri

26

Sites de pré-collecte papiers

20

Partenariats pré-collecte papiers



Collecte de papier par l'association ASTM

Axe 5 - Action 4

ENGAGER



Engager les écoles pour rendre les actions mises en place pérennes et diffuser le message.



DMA



Enfants
Enseignants
Agents communaux
Agents communautaires

Budget total : 1 950 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Proposition de la charte						
Signature de charte						



- Inciter l'achat de produits réutilisables – flécher les produits
- Création de partenariats pour la bourse au partage de mobiliers
- Valorisation des actions

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Bilan

par fiche action

Axe 6 - PROFESSIONNELS

Tous acteurs, tous responsables

Action 1 - MOBILISER LES ACTEURS

Action 2 - MOBILISER LES PARTENAIRES

Action 3 - BAISSER LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES
ENTREPRISES ET AUGMENTER LEUR VALORISATION

Action 4 - VALORISER LES ENTREPRISES VERTUEUSES ET LES RENDRE RELAIS

Éléments à retenir

- Le + : aller à la rencontre des acteurs.
- Associer les actions aux instruments économiques.
- Travail sur la valorisation des pratiques vertueuses.
- De nombreuses entreprises ont été rencontrées et sont signataires de la charte mais il en reste encore de nombreuses autres sur le territoire.

Axe 6 - Action 1

MOBILISER LES ACTEURS



Travailler avec les différents acteurs économiques pour réunir les compétences et transmettre les informations.



DMA



CCI
CMA
Chambre de l'agriculture
Associations / groupement
d'entreprises

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Créer une base de données des acteurs potentiels						
Groupe de travail						
Définir les modalités d'organisation du réseau						



- Construire en mode réseau

Deux groupes de travail ont été réalisés en 2021 en présence de différents acteurs, dont la CMA. En l'absence de retour des membres du groupe de travail sur la faisabilité de la diffusion de la lettre, aucune entreprises n'a pu adhérer au réseau. La restructuration de la direction de l'attractivité économique n'a pas permis de mobiliser un réseau conjoint.

Axe 6 - Action 2

BAISSER LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES ENTREPRISES ET AUGMENTER LEUR VALORISATION



Baisser les DMA issus des professionnels.
Augmenter leur taux de valorisation.



DMA



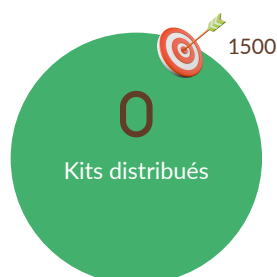
Professionnels

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Inscrire des entreprises dans la démarche						
Accompagner les entreprises volontaires						
Création d'un kit par type d'entreprise pour diffusion						



- Identifier les entreprises à fort potentiel
- Communiquer sur les entreprises test en faisant apparaître les actions et les résultats

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Sensibilisation des salariés de
l'EHPAD Les Fontaines
18 avril 2025



Sensibilisation des résidents de la
résidence Henri Minault
24 mars 2026

Axe 6 - Action 3

VALORISER LES ENTREPRISES VERTUEUSES ET LES RENDRE RELAIS



Valoriser les bonnes pratiques.



DMA



Entreprises

Budget total : 134 €

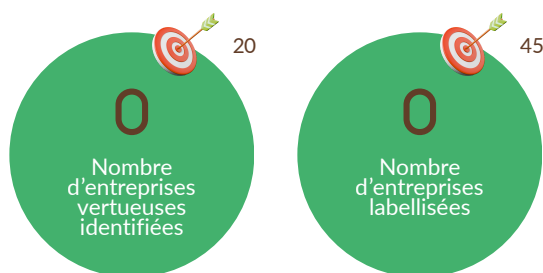
Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Labelliser les entreprises vertueuses						
Participation aux éco-défis des artisans et commerçants avec la CMA						



- Identifier les entreprises vertueuses en matière de réduction des déchets
- Promouvoir leurs actions

Ces étapes ont été identifiées comme étant à réaliser au cours du prochain PLPDMA, en raison de la charge de travail élevée de l'agent en charge de cette action.

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Autocollant distribué aux
commerçants des marchés labellisés

Bilan

par fiche action

Axe 7 - 3R

Prolonger la durée de vie de nos objets

Action 1 - COMMUNIQUER POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS

Action 2 - ENCOURAGER LE RÉEMPLOI ET LE PARTAGE DES BIENS ENTRE LES HABITANTS

Action 3 - GRATIFÉRIAS

Action 4 - MISE EN PLACE DE CAISSONS DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIES

Action 6 - ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES CAFÉS RÉPARATION

Éléments à retenir

- Des acteurs porteurs.
- Une marque de territoire.
- Des actions ajoutées et en cours.
- Peu d'acteurs et d'actions dans le sud du territoire.

Axe 7 - Action 1

COMMUNIQUER POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS



Sensibiliser les usagers sur le réemploi, la réparation, la réutilisation afin d'augmenter la durée de vie des objets.



Usagers



DMA

Budget total : 694 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Action SERD						
Communication sur les achats éco-responsables						
Communication sur le faire soi-même						



- Communication annuelle Répar'acteurs
- Information sur les enjeux des 3R

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Atelier Circularoulette
SERD 2025



Fresque des déchets
SERD 2024



Atelier tawashi
SERD 2025

Axe 7 - Action 2

ENCOURAGER LE RÉEMPLOI ET LE PARTAGE DES BIENS ENTRE LES HABITANTS



Limitier les apports de déchets en déchèteries notamment les encombrants.
Encourager la mutualisation des biens.



DMA



Usagers

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Création d'un guide de réemploi						
Création d'un site internet						



- Mise en place d'un intranet pour la mutualisation des biens et des services
- Mise en place d'une plateforme usagers pour la mutualisation des biens et des services
- Communication sur la plateforme

La création d'une plateforme et d'un intranet n'était pas réalisable pour la direction des systèmes d'information.



Appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une fédération des acteurs du réemploi et de la réparation
(voir Action supplémentaire 1 - Appel à manifestation d'intérêt)

Axe 7 - Action 3

GRATIFÉRIAS



DMA



Usagers
Associations



Limitier les apports de déchets en déchèteries notamment les encombrants.
Encourager la mutualisation des biens.
Créer du lien social.

Budget total : 380 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Définition de la méthodologie à appliquer						
Mise en place de partenariat avec les communes						
Mise en place de partenariat avec les associations						
Préparation, communication et recueil objet						
Communication						
Gratifiéria						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Gratifiéria à Melle
25 novembre 2023



Gratifiéria à Sauzé-entre-Bois
27 septembre 2025

Axe 7 - Action 4

MISE EN PLACE DE CAISSONS DE RÉEMPLOI EN CENTRES DE VALORISATION



Baïsser les tonnages traités issus des déchèteries.
Augmenter la durée de vie des objets.



DMA



Usagers

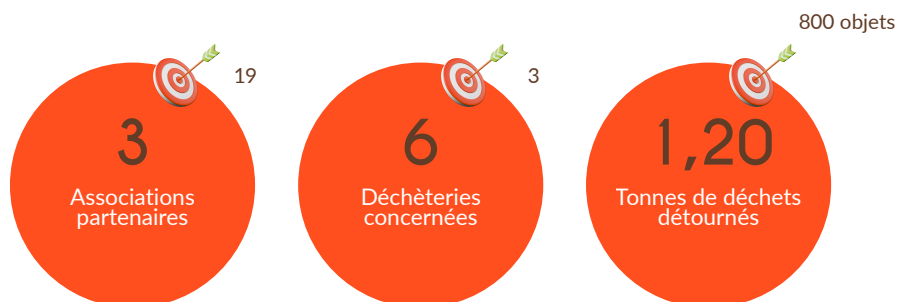


Budget total : 1 17 670 €

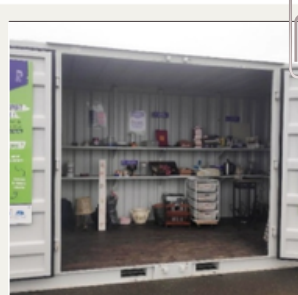
Subvention : 45 000 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Définir les modalités des partenariats						
Signature des conventions						
Formation des gardiens de déchèterie						
Mise en place des caissons de réemploi						
Communication						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Formation des agents de déchèterie
16 décembre 2025



Caisson de réemploi à Aigondigné

Axe 7 - Action 5

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES CAFÉS REPARATIONS



DMA



Associations
Communes
Direction de la communication



Baisse des DMA.

Prolonger la durée des objets en mutualisant le savoir-faire pour un changement de comportement à long terme.

Budget total : 350 €

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail avec les associations						
Communication						
Animations						
Accompagnement						

Indicateurs et objectifs 2021-2026



Café réparation de l'association Ecemer à Sauzé-entre-Bois



Café réparation de l'association L'R du temps à Aigondigné



Café réparation de l'association Ecemer à Sauzé-entre-Bois

Bilan

par fiche action

Axe 8

Observation / évaluation

Action 1 - CARACTÉRISER LES DÉCHETS POUR LES IDENTIFIER ET OPTIMISER

Action 2 - RÉALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS INNOVANTS ET DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ SI OPPORTUN

Action 3 - TARIFICATION DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIE, LEVIER DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Éléments à retenir

Un axe essentiel pour anticiper, développer et atteindre les objectifs.

Axe 8 - Action 1

CARACTÉRISER LES DÉCHETS POUR LES IDENTIFIER ET OPTIMISER



DMA



Usagers

Identifier les flux présents dans les OM et les encombrants pour déterminer les gisements prioritaires. Orienter la politique déchets, mesurer les résultats des actions et améliorer si nécessaire.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Rédaction du cahier des charges caractérisation OM						
Réalisation d'une consultation caractérisation OM						
Mise en oeuvre caractérisation OM						
Rapport d'étude caractérisation						
Définition modalités caractérisation encombrants						
Caractérisation encombrants						
Réalisation bilan caractérisation encombrants						
Communication sur les résultats						

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Caractérisations OM			9000			12000

Indicateurs 2021-2026



Axe 8 - Action 2

RÉALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS INNOVANTS ET DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ SI OPPORTUN



Collecter, traiter, diffuser et exploiter des informations pour permettre d'anticiper les évolutions et projets innovants afin de déterminer les études de faisabilité à réaliser.
Réalisation d'études de faisabilité pour la définition des stratégies à venir et projets.



DMA



Agents
communautaires
Élus
Partenaires

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Mise en place d'une procédure de veille						
Communication sur la veille						
Rédiger un cahier des charges études						
Réalisation d'une consultation						
Étude et COPIL						
Bilan étude						
Décision						

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Études			53 475	93 105	5 080	3 530
Subvention 				49 578		

Études réalisées en externe :

- Mise en place d'un dispositif de réemploi
- Obligation du tri à la source des biodéchets
- Optimisation de la collecte de quatre EPCI
- Schéma directeur des déchèteries
- Remaniement de la redevance spéciale

Études réalisées en interne :

- Lavage des bacs
- Collecte robotisée
- Valorisation des inertes
- Valorisation des végétaux
- Transfert du verre
- Plateforme de matériaux

Indicateurs 2021-2026



Atelier avec les communes pour l'étude de faisabilité d'un dispositif de réemploi

Axe 8 - Action 3

TARIFICATION DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIES, LEVIER DE PRÉVENTION DES DÉCHETS



Baisse des apports en déchèteries des professionnels.



DMA



Professionnels



- Cette action a été reportée en raison des nombreux accompagnements sollicités par les non-ménages dans le cadre des remaniements de la redevance spéciale.

Bilan

par fiche action

Axe 9

Collectes / Traitement

Action 1 - NOUVEAU MODE DE COLLECTE - MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'OPTIMISATION AVEC ÉVALUATION ET ÉTUDES DES PISTES D'AMÉLIORATION

Action 2 - HARMONISATION ET APPLICATION DU RÈGLEMENT DE COLLECTE

Action 3 - ÉTUDIER L'IMPACT DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ET DES CARTONS EN ÉTABLISSEMENTS

Action 4 - REVALORISATION DES BONS GRAVATS

Éléments à retenir

Un axe essentiel pour limiter et mieux valoriser.

Axe 9 - Action 1

NOUVEAU MODE DE COLLECTE - MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'OPTIMISATION AVEC ÉVALUATION ET ÉTUDES DES PISTES D'AMÉLIORATION



Évaluer la mise en place des nouveaux modes de collecte afin d'évaluer les résultats et d'identifier les pistes d'amélioration si nécessaire.



OMA



Usagers
Communes
Élus

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Comité de suivi						
Mise en place d'indicateurs et leur suivi						
Définition des pistes d'amélioration						

Indicateurs 2021-2026



Axe 9 - Action 2

HARMONISATION ET APPLICATION DU RÉGLEMENT DE COLLECTE



OMA
Dépôts sauvages



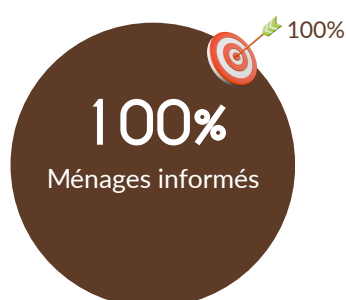
Usagers
Professionnels



Mise en place d'un règlement harmonisé et communiqué.
Veiller à l'application des règles définies sur le règlement de collecte sous peine de sanction.

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Mise en place d'une procédure						
Rédaction et adoption du règlement de collectes						
Communication du règlement de collectes						
Mise en œuvre de la procédure						

Indicateurs 2021-2026



Le règlement de collecte est un outil essentiel pour informer sur les modalités et corriger les erreurs.
Le travail sur les sanctions n'a pas encore été réalisé.



- Déploiement des équipements de tri hors foyer en 2025-2026
(voir Action supplémentaire 4)
- Collecte des cartons
(voir Action supplémentaire 7)

Axe 9 - Action 3

ÉTUDIER L'IMPACT DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ET DES CARTONS EN ÉTABLISSEMENTS



Biodéchets
Cartons
OMR



Élus



Déterminer les impacts éventuels liés à la généralisation de la collecte des biodéchets et des cartons en établissements.
Transmettre les éléments nécessaires à la décision.
Harmoniser les collectes en établissements (généralisation ou suppression).

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Réalisation du diagnostic des collectes						
Réalisation d'une étude d'impact collecte biodéchets						
Réalisation d'une étude d'impact cartons						
Présentation en réunion de VP						
Décision						

Indicateurs 2021-2026



Ces études ont abouti à la suppression des collectes spécifiques à certaines communes et aux non-ménages.
Celles-ci ont été remplacées par des actions ciblant les ménages et non-ménages présentées dans ce bilan (axes 6 et 3).

Axe 9 - Action 4

REVALORISATION DES BONS GRAVATS



Rechercher des solutions pour le traitement des gravats
Diminuer les apports sur les ISDI



Gravats



Élus

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Réalisation du diagnostic						
Présentation en réunion de VP						
Décision						
Mise en œuvre						

Indicateurs 2021-2026



Depuis le 1er janvier 2025, les gravats déposés en centre de valorisation sont concassés et proposés à la vente aux communes et groupements de communes du territoire.



- Gestion d'accès en centre de valorisation (voir Action supplémentaire 5)
- Développement des filières en centre de valorisation (voir Action supplémentaire 6)

Bilan

par fiche action

Axe 10

Instruments économiques

Action 1 - REDEVANCE SPÉCIALE, LEVIER DE LIMITATION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

Action 2 - ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA TARIFICATION EN DÉCHÉTERIES

Action 3 - EXPLIQUER LA TEOM

Action 4 - ÉVALUATION DE LA TEOM ET ÉTUDE DES PISTES D'AMÉLIORATION

Éléments à retenir

- Les instruments économiques doivent être doublés d'actions d'accompagnement
- L'accompagnement des professionnels en Centre de valorisation est à développer

Axe 10 - Action 1

REDEVANCE SPÉCIALE, LEVIER DE LIMITATION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS



OMA



Généraliser la Redevance Spéciale et informer pour sensibiliser aux bienfaits de la prévention des déchets et de l'économie circulaire.



Professionnels et assimilés

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Suivi et étude						
Mise en œuvre des remaniements						
Création d'un document d'information sur les entreprises et les déchets						
Communication sur la mise à disposition du document						
Diffusion du document						

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Impression document	190				150	
Total	340					

Indicateurs 2021-2026



Axe 10 - Action 2

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA TARIFICATION EN CENTRES DE VALORISATION



Diminuer l'apport des professionnels en déchèteries.



Déchets de déchèteries



Professionnels et assimilés

Étapes prévues non-réalisées :

- Cette action a été reportée en raison des nombreux accompagnements sollicités par les non-ménages dans le cadre des remaniements de la redevance spéciale.

Axe 10 - Action 3

EXPLIQUER LA TEOM



Sensibiliser sur les enjeux économiques de la politique déchets.
Changer les comportements.



DMA

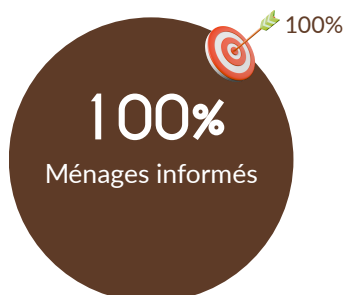


Ménages

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Groupe de travail						
Réalisation d'un document d'information						
Distribution à l'ensemble des foyers						

Budget €	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Impression document			1500			

Indicateurs 2021-2026



Axe 10 – Action 4

ÉVALUATION DE LA TEOM ET ÉTUDE DES PISTES D'AMELIORATION



Évaluer la généralisation de la tarification et étudier les pistes d'amélioration éventuelles.



DMA



Usagers

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Comité de suivi						
Évaluation						
Identification des pistes d'amélioration						

Indicateurs 2021-2026



Axe 10 - Action 5

MATRICE COMPTA COUT, OUTILS DE GESTION ET DE COMMUNICATION



Évaluer le coût réel des services et des flux et communiquer sur les chiffres.
Disposer d'indicateurs économiques.



DMA



Élus
Ménages

Étapes clés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Compléter la matrice des couts						
Communiquer sur les coûts						

Indicateurs 2021-2026



Actions supplémentaires



Actions ajoutées après adoption du PLPDMA

ACTION 1 - APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN SOUTIEN AUX ACTEURS DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

ACTION 2 - AIDE À L'ACHAT DE BROYEURS

ACTION 3 - BROYAGE À DOMICILE

ACTION 4 - TRI HORS FOYER

ACTION 5 - GESTION D'ACCÈS EN CENTRE DE VALORISATION

ACTION 6 - DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES EN CENTRE DE VALORISATION

ACTION 7 - COLLECTE DES CARTONS

ACTION 8 - RÉDUCTION DES BIODÉCHETS

Éléments à retenir

- Les actions novatrices et en phase avec les réglementations comme la loi AGECL.
- Certaines actions sont à continuer car ont été mises en place il y a peu comme l'AMI.
- Les biodéchets restent un enjeu encore majeur pour notre territoire pour réduire le poids des OM.

Action supplémentaire

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Entreprises
Associations



Identifier les acteurs et actrices du réemploi et de la réparation souhaitant entrer au sein d'un dispositif structurant du territoire Mellois en Poitou et ainsi mettre à disposition des moyens d'ingénierie, de coordination et du matériel au service de ces acteurs.

Action identifiée à la suite de l'étude de faisabilité d'une recyclerie sur le territoire (2023).

Étapes clés

2025

2026

2025 : lancement de l'AMI en soutien aux acteurs du réemploi et de la réparation : mai à juillet pour candidater

Aout : sélection des candidatures

Octobre 2025 : cérémonie des lauréats et lancement de la fédération

Budget €

2025

2026

Cérémonie (animation, trophée, logistique, location salle)

1668

Achat outillages pour les lauréats

2813

Prestation coordination et réalisation du site internet

6000

TOTAL

10 481

SUBVENTIONS

4700

4700



Indicateurs 2021-2026

7

Candidatures

7

Lauréats



Lauréats de l'AMI lors de la cérémonie de remise des trophées



Trophée des lauréats de l'AMI réalisé par la Bêta-Pi

Action supplémentaire

AIDE À L'ACHAT DE BROYEURS



Baisse des végétaux en déchèterie à la suite de l'arrêt de la location aux usagers voté en 2025.
Subvention dans la limite de 70% de la dépense (de 100 à 500 € en fonction du nombre de foyers mutualisant l'achat).



Usagers
Associations
Communes

Étapes clés	2024	2025	2026
Communication auprès des usagers			
Communication auprès des communes			
Attribution d'aides aux usagers et associations			
Attribution d'aides aux communes			

Budget €	2024	2025	2026
Aide attribuée aux usagers	9 941	14 090	597
TOTAL	24 630,03		

Indicateurs 2021-2026

187

Subventions
versées

108

Broyeurs
subventionnés

108

Demandes
déposées

73.7

Tonnes de déchets
verts détournés



Affiche de communication sur l'aide à l'achat de broyeurs

Action supplémentaire

BROYAGE À DOMICILE



Baisse des végétaux en déchèterie à la suite de l'arrêt de la location aux usagers voté en 2025.
Prestation payante sur inscription : 100€ pour une demi-journée.



Usagers

Étapes clés	2024	2025	2026
Communication auprès des usagers			
Broyages à domicile			

Budget €	
Recettes	3000 €
TOTAL	3000 €

Indicateurs 2021-2026

29

Broyages effectués

30

Demi-journées de broyage

29

Demandes déposées

29.7

Tonnes de déchets verts détournés



Affiche de communication sur le broyage à domicile

Action supplémentaire

TRI HORS FOYER



Mise à disposition de contenants pour le tri dans les lieux de consommation nomade communautaires et municipaux.



Usagers

CITEO

Budget 2025-2026 : 168 413 €

Subvention : 134 112 €

Étapes clés	2025	2026
Concertation avec les communes et directions communautaires		
Achat de contenants		
Installation de contenants dans les lieux communautaires (Moulin du Marais, Lambon, gymnases et piscines)		
Installation de contenants dans les lieux municipaux (Celles-sur-Belle, Ensigné, Fontvillière, Fressines, La Chapelle-Pouilloux, La Mothe-Saint-Héray, Lezay, Limalonges, Loubillé, Luché-sur-Brioux, Mairé-Lévescault, Marcillé, Melle, Messé, Périgné, Prailles-la-Couarde, Rom, Saint-Romans, Sauzé-entre-Bois)		
Communication		

Indicateurs 2021-2026

105

Nombre de
contenants
déployés

23

Panneaux de
communication

15

Lieux
communautaires
équipés

19

Communes
équipées



Corbeille bi-flux en bois



Abri-bacs tri-flux en bois



Panneau pour sites sans poubelle

Les équipements sont attribués aux sites après une caractérisation, en fonction de leur dimension touristique, leur fréquentation, et de la présence ou non de verre dans les corbeilles existantes.

Action supplémentaire

GESTION D'ACCÈS EN CENTRE DE VALORISATION



Installation de barrières et déploiement des cartes d'accès pour particuliers et professionnels.



Usagers
Professionnels

Budget : 245 000 €

Étapes clés	2024	2025	2026
Lezay, Aigondigné, Sauzé-entre-Bois			
Melle, Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne			
Celles-sur-Belle (sans barriérage)			

Indicateurs 2021-2026

17 350

Cartes créées

Action supplémentaire

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES EN CENTRE DE VALORISATION



Mise en place de nouvelles filières de valorisation des déchets en centre de valorisation



Usagers

Dépenses : 0 €

Recettes : certaines pas encore consolidées pour 2025 et 2026

Étapes clés	2024	2025	2026
Filière multimatériaux : mobilier/plastiques/jeux & jouets/ABJ*			
Filière palettes			
Filière laine de verre et laine de roche (Lezay)			
Filière Outils de peinture			
Caissons de réemploi / Zones donnez-prenez			

*ABJ : Articles de Bricolage et Jardin

Indicateurs 2021-2026

8

Nouvelles filières

Action supplémentaire

COLLECTE DES CARTONS



Valoriser les cartons en limitant les erreurs de tri et les débordements dans les bacs et faciliter le geste de tri.



Usagers professionnels

Budget : 67 520 €

Étapes clés	2024	2025	2026
Arrêt de la collecte des cartons pour les professionnels			
Achat de colonnes spécifiques			
Transformation des anciennes bornes emballages en bornes cartons			
Déploiement des bornes cartons			

Indicateurs 2021-2026

183

Bornes modifiées

26

Bornes achetées



Action supplémentaire

COLLECTE DES BIODÉCHETS



Favoriser le tri à la source des biodéchets afin de réduire leur quantité dans les ordures ménagères et permettre leur valorisation pour les habitats denses et en centre ville.



Usagers
Professionnels

Budget : 37 055 €

Étapes clés	2024	2025	2026
Consultation et marché commun avec d'autres collectivités			
Concertation avec les communes pour identification des lieux			
Déploiement des PAV biodéchets			

Indicateurs 2023-2026

10 T

Biodéchets
détournés

14

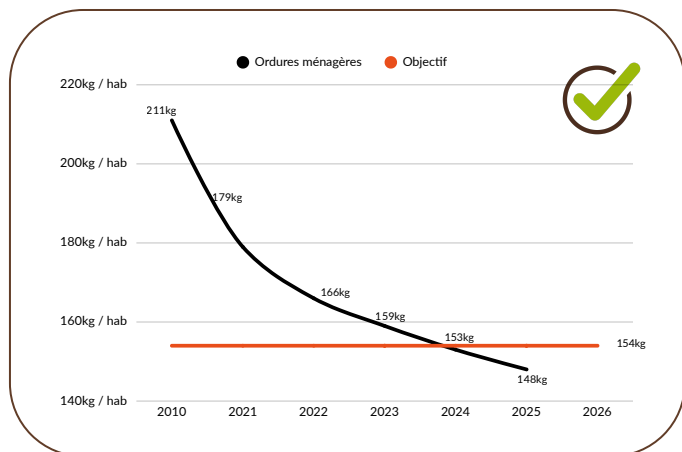
PAV déployés

15 t

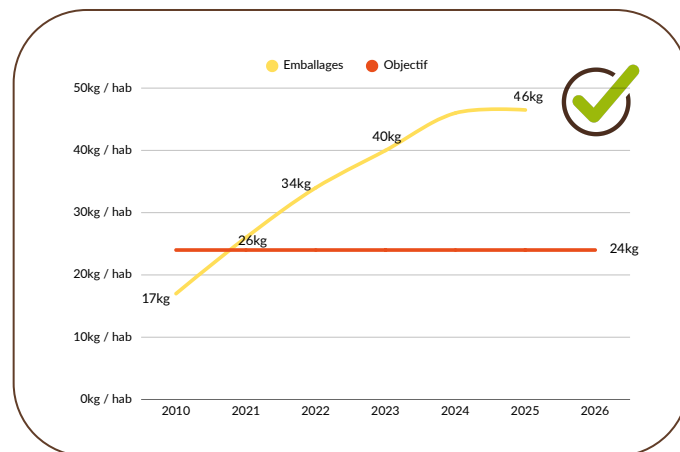
Biodéchets
collectés en PAV



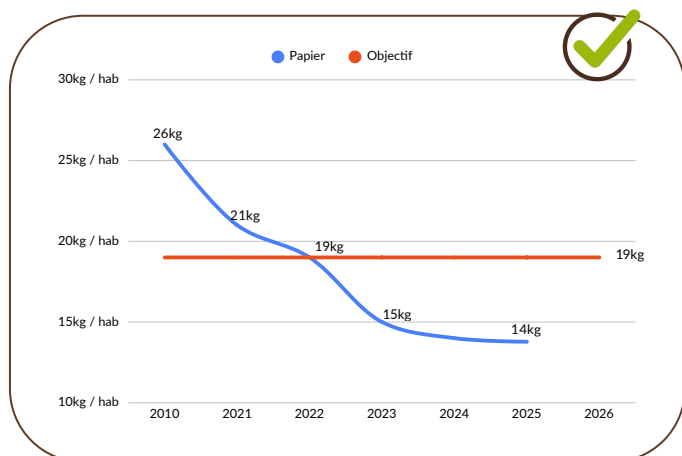
Les résultats



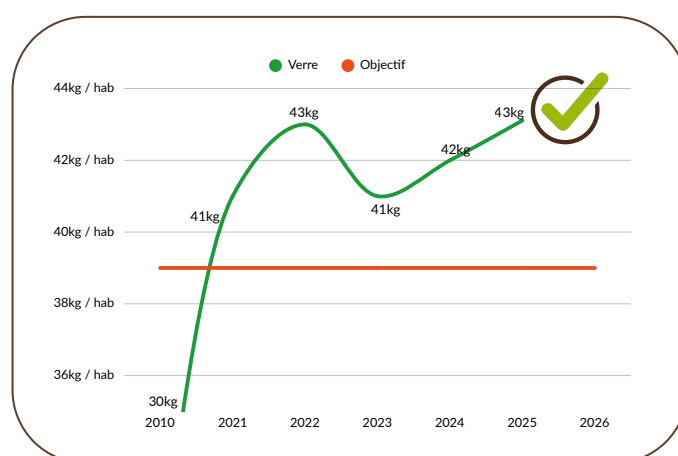
Évolution du tonnage d'ordures ménagères par rapport à l'objectif 2027



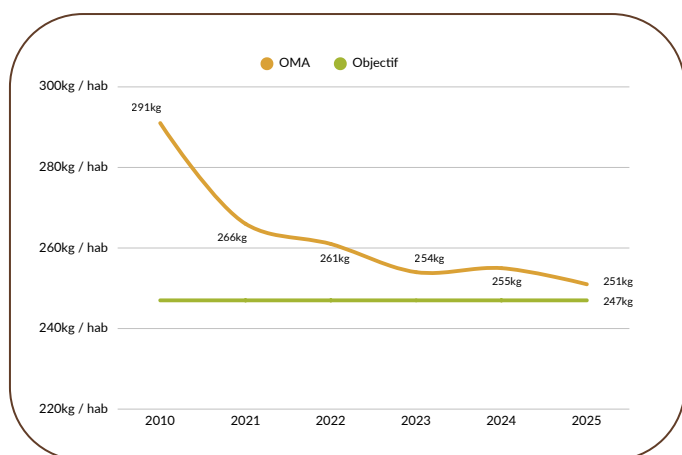
Évolution du tonnage d'emballages par rapport à l'objectif 2027



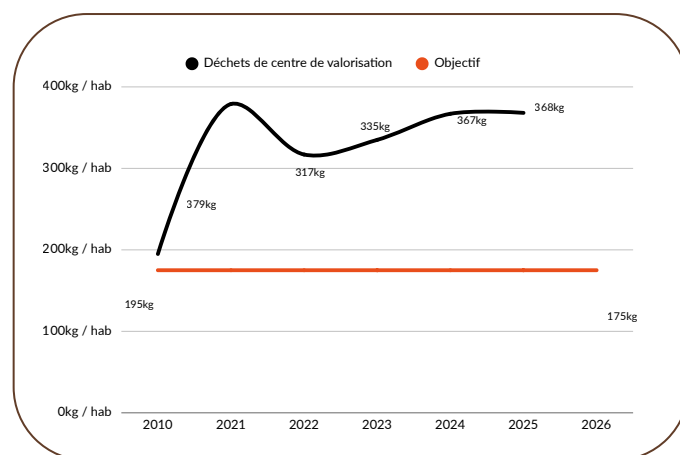
Évolution du tonnage de papier par rapport à l'objectif 2027



Évolution du tonnage de verre par rapport à l'objectif 2027



Évolution du tonnage d'ordures ménagères et assimilés par rapport à l'objectif 2027



Évolution du tonnage de déchets de centre de valorisation par rapport à l'objectif 2027



La baisse des OM et tout venant entre 2021 et 2025 a permis une dépense évitée de traitement de 1 090 000 euros HT et des recettes supplémentaires.